



L'association Les Nids devient la **Fondation Les Nids** Reconnue d'Utilité Publique



L'association Les Nids, reconnue d'utilité publique depuis 1960, est devenue Fondation Reconnue d'Utilité Publique – FRUP – par décret du 15 mars 2019. Elle entend par cet acte poursuivre et pérenniser l'œuvre de Madeleine Lecoœur qui fonda l'association en 1931.

Sans modification de son objet et de ses valeurs, le statut de Fondation confortera l'image des Nids sur le territoire normand : celle d'une institution vouée à l'enfance, à la jeunesse et aux familles, dans leurs droits et aspirations, à partir de valeurs d'humanisme, de solidarité et d'innovation sociale, jamais démenties.

Gage d'un ancrage local fort, reconnu, façonné sur un socle de valeurs universelles inconditionnelles liées aux Droits de l'enfant, le passage en Fondation permettra de poursuivre et de développer l'action des Nids au profit des enfants et des familles en difficultés.

La Fondation mettra son ambition au service d'objectifs défini dans le Projet des Nids 2016-2020, parmi lesquels :

- > Garantir des repères et des actions de soutien, durables, pour chaque enfant accompagné
- > Accompagner les parents dans l'exercice de leurs responsabilités et leurs droits
- > Agir sur la réussite scolaire et professionnelle
- > Faire valoir les droits de l'enfant et promouvoir leur exercice
- > Faire des territoires de la Fondation des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale.

La Fondation Les Nids portera, comme l'association le fait depuis toujours, ce qui est notre cœur de mission : le droit à l'enfance.

En partenariat avec les institutions partenaires, dans le cadre des missions que nous confie l'Etat, les Départements, l'Agence Régionale de Santé, les Municipalités, ... notre projet est et demeurera de favoriser toutes les actions permettant une actualisation des Droits de l'enfant.